

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Emerging Markets Bond Fixed Maturity 2023 Fund, un compartiment libellé en dollars américains du fonds Aberdeen Standard SICAV I, classe d'Actions X Acc USD (ISIN : LU2030341056). Ce fonds est géré par Aberdeen Standard Investments Luxembourg S.A.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de l'investissement

Le Fonds vise à dégager des revenus et à protéger son capital durant sa durée de vie, en investissant au moins les deux tiers de son actif dans des obligations libellées en dollars américains, présentant une échéance égale ou inférieure à la date d'échéance du Fonds, le 2 octobre 2023, et émises par des entreprises établies ou menant leurs activités commerciales dans un pays émergent et/ou par des gouvernements ou des organismes gouvernementaux domiciliés dans un pays émergent.

Politique d'investissement

Titres en portefeuille

- Le Fonds peut investir jusqu'à 50 % de son actif dans des obligations de qualité inférieure à « investment grade ».

- Au cours des 12 derniers mois de sa durée de vie, le Fonds ne se limite plus à investir au moins deux tiers de son actif dans des obligations. Il sera géré de manière à ce que ses investissements aient un an ou moins à courir jusqu'à l'échéance, afin de correspondre à sa propre Date d'échéance. Ainsi, il pourra investir directement ou indirectement, par le biais de fonds de placement, dans des instruments à court terme (tels que les instruments du marché monétaire), des espèces et des instruments équivalents émis par des entreprises et des gouvernements.

Processus de gestion

- Le Fonds est géré activement et n'utilise pas d'indice de référence à des fins de construction de portefeuille, de gestion du risque ou d'évaluation de la performance.

- Notre équipe d'investissement cherchera à réduire le risque de pertes et le changement attendu (tel que mesuré par la volatilité annuelle) de la valeur du Fonds ne devrait pas dépasser 7,5 % ordinairement.

- Si les actifs du Fonds baissent pour atteindre un niveau inférieur à 100 millions de dollars ou s'il n'est plus possible d'atteindre l'Objectif d'investissement, le Conseil d'administration pourra décider de liquider le Fonds.

- Il est prévu que le Fonds soit liquidé à sa Date d'échéance, le 2 octobre 2023.

- abrdn intègre des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) au processus d'investissement. Les détails de l'approche d'intégration des facteurs ESG pour l'investissement en obligations sont publiés sur www.abrdn.com sous « Sustainable Investing » (Investissement durable).

Produits dérivés et techniques

- Les instruments dérivés ne sont utilisés qu'à des fins de couverture ou pour établir les expositions qui pourraient être obtenues en investissant dans les actifs dans lesquels le Fonds est principalement investi.

L'utilisation de produits dérivés est contrôlée afin de veiller à ce que le fonds ne soit pas exposé à des risques excessifs ou involontaires.

Les investisseurs du fonds peuvent acheter et vendre des actions n'importe quel jour de bourse (tel que défini dans le Prospectus).

Si vous investissez dans des actions de revenu, vous recevrez le revenu des placements dans le fonds. Si vous investissez dans des actions de capitalisation, le revenu sera ajouté à la valeur de vos actions.

Recommandation : le Fonds peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent avant la date d'échéance. Les investisseurs devraient s'assurer que leur attitude face au risque est conforme au profil de risque de ce fonds avant d'investir.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible ← → Risque plus élevé

Remendments généralement plus faibles Remendments généralement plus élevés



Cet indicateur reflète la volatilité du cours des actions du fonds au cours des cinq dernières années, qui à son tour reflète la volatilité des actifs sous-jacents dans lesquels le fonds investit. Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable pour l'avenir.

La note actuelle n'est pas garantie et peut changer si la volatilité des actifs dans lesquels le fonds investit change. La note la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Le fonds est noté 3 en raison du degré d'application des facteurs de risque suivants :

- Le fonds investit dans des titres exposés au risque de défaut de l'émetteur sur le paiement des intérêts ou du capital.
- La valeur du fonds peut augmenter ou baisser chaque jour pour de nombreuses raisons, dont les variations des taux d'intérêt, les prévisions d'inflation ou la qualité de crédit perçue des pays ou des titres.
- Le fonds investit dans des actions et/ou des obligations des marchés émergents. Investir dans des marchés émergents comporte un risque de perte plus important qu'investir sur des marchés plus développés, en raison, entre autres facteurs, de risques politiques, fiscaux, économiques, de change, de liquidité et réglementaires plus élevés.
- Le fonds investit dans des obligations à haut rendement qui comportent un risque de défaut plus important que les obligations à rendement moins élevé.
- Le fonds investit dans des titres adossés à des créances hypothécaires et à des actifs (qui peuvent inclure des « CLO » (collateralised loan obligations), des « CDO » (collateralised debt obligations) et des « CMO » (collateralised mortgage obligations)). Ces titres sont soumis à un risque de remboursement anticipé ou de report et à un risque de liquidité et de défaut plus élevé comparé aux autres titres de crédit.
- Les titres convertibles sont des investissements dont la forme peut être changée par la survenue de certains déclencheurs. Ils peuvent donc présenter un risque de crédit, un risque lié aux actions et un risque de taux d'intérêt fixe. Les obligations convertibles contingentes (« CoCos ») sont similaires aux titres convertibles mais s'accompagnent de déclencheurs supplémentaires, ce qui signifie qu'elles sont plus vulnérables face aux pertes et aux fluctuations de prix volatiles, et deviennent donc moins liquides.
- Le fonds n'est pas garanti et les rendements peuvent être négatifs. En outre, le fonds est destiné à être détenu jusqu'à la date d'échéance. Les investisseurs qui ne conservent pas leurs actions jusqu'à la date

d'échéance pourraient subir d'importantes pertes.

• Le niveau de revenu du Fonds ne peut être garanti et le Fonds peut ne pas être en mesure de rembourser le capital.

• Le Fonds investit dans des obligations qui versent des revenus et du capital avant ou après la date d'échéance. L'impact du réinvestissement des paiements reçus ou de la vente de ces titres est incertain.

• Le Fonds peut investir dans des obligations ayant des caractéristiques spécifiques qui sont censées générer des performances plus élevées mais qui peuvent comporter un risque plus important. Il s'agit notamment des obligations remboursables par anticipation, des obligations convertibles, des CoCos, des obligations adossées à des actifs et des obligations hypothécaires.

• Les instruments dérivés comportent le risque d'une liquidité moindre, de perte importante et de volatilité accrue dans des conditions de marché défavorables, comme une défaillance parmi les opérateurs de marché. Les instruments dérivés peuvent endetter le fonds (cas de figure dans lequel l'exposition au marché et le risque de perte du fonds sont supérieurs au montant investi) et dans ces conditions de marché, l'effet de levier amplifiera les pertes.

Tous les investissements comportent des risques. Ce fonds n'offre aucune garantie contre la perte ou que l'objectif du fonds sera atteint.

Le cours des actifs et les revenus qu'ils génèrent sont susceptibles de varier à la hausse comme à la baisse et ne peuvent être garantis ; les investisseurs ne sont pas assurés de recouvrer l'intégralité du capital investi au départ.

L'inflation réduit le pouvoir d'achat de vos placements et de vos revenus. La valeur des actifs détenus dans le fonds peut augmenter et diminuer en raison des fluctuations des taux de change.

Le fonds pourrait perdre de l'argent si une entité (contrepartie) avec laquelle il fait affaire refuse d'honorer ses obligations envers le fonds ou en est incapable.

Dans des conditions de marché extrêmes, certains titres peuvent devenir difficiles à évaluer ou à vendre à un prix souhaité. Cela pourrait nuire à la capacité du fonds d'honorer les rachats en temps opportun. Le fonds pourrait perdre de l'argent en raison d'une défaillance ou d'un retard dans les processus et systèmes opérationnels, y compris, mais de façon non limitative, la défaillance ou la mise sous tutelle de fournisseurs tiers.

Pour la catégorie d'actions décrite comme étant « couverte », des techniques de couverture du risque de change sont utilisées, ce qui permet de réduire, mais pas d'éliminer, le risque de change. En particulier, la devise couverte n'est pas nécessairement liée aux devises du Fonds. De telles techniques engendrent également des risques et des coûts supplémentaires.

FRAIS

Les frais que vous payez servent à payer les coûts de fonctionnement du fonds, y compris la commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent le potentiel de croissance de votre placement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0.00%
Frais de sortie	0.00%

Il s'agit des frais maximums que nous pouvons prélever sur votre argent avant de l'investir et avant de verser le produit de la vente de votre placement. Dans certains cas, les frais pourraient être moins élevés ; vous devriez en parler à votre conseiller financier.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0.35%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	0.00%
---------------------------	-------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des chiffres maximums. Dans certains cas, les frais pourraient être moins élevés ; vous pouvez vous renseigner auprès de votre conseiller financier.

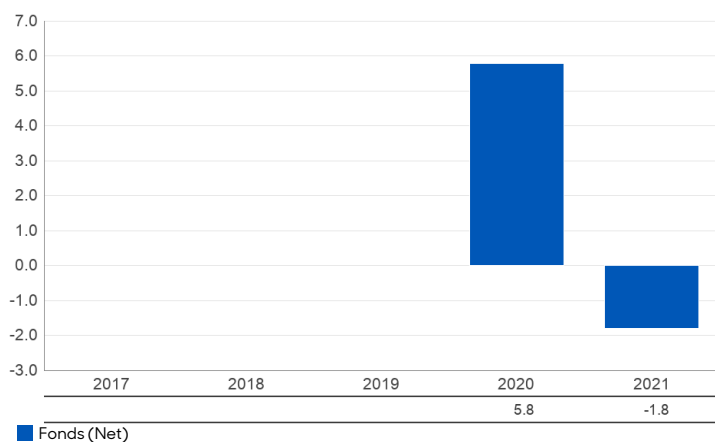
Le montant des frais en cours est arrêté au 30/09/2021. Il ne comprend pas : les commissions de performance (le cas échéant) ; les frais de transaction du portefeuille, sauf dans le cas d'un droit d'entrée ou de sortie payé par le fonds lors de l'achat ou de la vente dans le cadre d'un autre organisme de placement collectif.

Une taxe de transfert peut être appliquée conformément au prospectus. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus qui est disponible sur www.abrdn.com.

PERFORMANCES PASSÉES

Emerging Markets Bond Fixed Maturity 2023 Fund, X Acc USD Actions, 31 décembre 2021

Rendements %



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le rendement est net de frais et ne tient pas compte des frais d'entrée, de sortie ou de transfert, mais il tient compte des frais courants, comme l'indique le chapitre Frais.

La performance est calculée en USD.

Le fonds a été lancé en 2019. La catégorie d'actions/de parts a été lancée en 2019.

INFORMATIONS PRATIQUES

Ce document ne décrit qu'une seule catégorie d'actions ; d'autres catégories d'actions sont disponibles.

Les investisseurs peuvent échanger leur investissement contre un autre compartiment de Aberdeen Standard SICAV I. Veuillez vous reporter au prospectus* du Fonds pour de plus amples informations.

Pour plus d'informations sur Aberdeen Standard SICAV I, y compris le prospectus*, le rapport et les comptes annuels, les rapports semestriels**, les derniers cours des actions ou autres informations pratiques, veuillez consulter le site www.abrdn.com sur lequel vous pouvez obtenir des documents gratuitement. Vous pouvez également obtenir des informations supplémentaires auprès de Aberdeen Standard Investments Luxembourg S.A. (« ASI Lux »), 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg. Téléphone : (+352) 46 40 10 820 E-mail : asi.luxembourg@abrdn.com.

Le prospectus et les rapports annuels et intermédiaires couvrent tous les fonds de Aberdeen Standard SICAV I. Bien que Aberdeen Standard SICAV I soit une entité juridique unique, les droits des investisseurs dans ce Fonds sont limités aux actifs de ce Fonds.

Le dépositaire et administrateur du Fonds est BNP Paribas Securities Services, succursale du Luxembourg.

La législation fiscale du Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle.

ASI Lux ne peut être tenu responsable que sur la base de toute déclaration contenue dans le présent document qui serait trompeuse, inexacte ou incompatible avec les parties pertinentes du prospectus du fonds.

Le représentant et agent payeur en Suisse est BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich, Suisse. Le prospectus, les documents d'information clés pour les investisseurs, les statuts, les rapports annuels et intermédiaires peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

Les informations détaillées sur la politique de rémunération actuelle en vertu de la directive OPCVM V, y compris, mais de manière non exhaustive, une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, dont la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur www.abrdn.com et une copie papier sera mise gratuitement à disposition sur demande à la Société de gestion.

L'Aberdeen Standard SICAV I est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) en vertu de la loi UCITs de 2010. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/04/2022.

Aberdeen Standard Investments Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF et a son siège social au 35a avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, RCS No.B120637.